

Hellequin. Le marin y a occupé le **sait encore nuit. Il y avait de la mer** la Flandre de 1979 à 1994. Le patriar-

Julia TOUSSAINT.

Avec la sécheresse, moins d'algues vertes

Alors que l'année commençait très fort sur les marées vertes, la sécheresse a fait chuter les échouages. Un nouveau plan de lutte doit être voté prochainement par le Conseil régional.

En 2022, les algues vertes ont principalement échoué sur les plages des Côtes-d'Armor. À la fin de l'hiver, les baies de la Fresnaye et de Saint-Brieuc ont connu des marées vertes extrêmement importantes. « **En mars, 95 % des algues recensées en Bretagne se concentraient sur les deux baies** », indique Sylvain Ballu, scientifique du Centre de valorisation des algues qui observe le phénomène et fait des mesures.

Moins de nutriments, moins d'algues

En avril-mai, la Fresnaye affichait des dépôts de 200 à 300 % supérieurs à la moyenne des vingt-et-une dernières années. La baie de Saint-Brieuc était quasiment deux fois plus touchée que la moyenne.

Mais à l'arrivée de l'été, le phénomène a brutalement été freiné. Car plus les journées sont ensoleillées, plus les algues cherchent des nutriments. Les débits des cours d'eau étant réduits par la sécheresse, les nitrates (qui nourrissent les algues) ont eu plus de mal à atteindre les



En avril, les échouages d'algues vertes étaient très importants dans la baie de la Fresnaye, ici vue du ciel.

PHOTO : CENTRE D'ÉTUDE ET DE VALORISATION DES ALGUES

baies. Conséquence : en juillet, les échouages étaient environ 40 % inférieurs à la moyenne, 60 % en août, 75 % en septembre.

En septembre, la Bretagne comptait 50 % d'algues en moins que la moyenne. Un soulagement pour les collectivités, qui ont moins de ramassages à gérer. L'espoir est de mise

pour l'année prochaine car la quantité d'échouages d'algues dépend, en partie, des échouages de l'année précédente.

Mais, cet été, les marées vertes sont devenues... brunes. En cause, de nouvelles algues qui profitent de la lumière laissée libre par la disparition des ulves.

Selon Sylvain Ballu, la présence de ces algues brunes filamenteuses rappelle qu'il « **faut encore baisser la concentration en nitrates dans les cours d'eau pour que ça ait un effet** ». La disparition totale des proliférations d'algues n'est donc pas pour tout de suite.

Le troisième Plan de lutte contre les algues vertes (Plav 3), pour la période 2022-2027, sera débattu lors de la prochaine session du Conseil régional, les 13 et 14 octobre. Le Plav 2 (2017-2021) a représenté un budget total de 60 millions d'euros, financé par l'État (25 millions d'euros), le Conseil régional (11,8 millions d'euros), les départements du Finistère et des Côtes-d'Armor (2,7 millions d'euros) et les collectivités locales (4,5 millions d'euros).

Le Plav 3 va représenter un effort financier encore plus important. L'État a prévu d'apporter 15 millions d'euros par an, soit 90 millions sur six ans.

Tanguy HOMERY.